



7^e édition – Semaine de la
SANTÉ AUDITIVE AU TRAVAIL
17 au 22 octobre 2022



Cette année encore, le Service de Prévention et de Santé au Travail Corrèze Dordogne s'associe à la 7^{ème} édition de la semaine de la santé auditive au travail, qui se déroule du 17 au 22 octobre 2022.

Acteur de prévention, le SPST 19-24 conseille et accompagne au quotidien les entreprises et leurs salariés pour **mettre en œuvre des solutions concrètes afin de diminuer l'exposition au bruit en vue d'une meilleure qualité de vie au travail.**

A la demande du médecin du travail, un Technicien Hygiène et Sécurité ou un Assistant Technique en Santé au travail, peut se déplacer en entreprise pour **prendre des mesures de bruit, établir un diagnostic et déterminer selon la réglementation, ce qui peut être mis en place.**

Pour se protéger du bruit, plusieurs solutions existent comme : les Equipements de Protection Collective/EPC avec la protection de machines, des revêtements anti-bruit... mais aussi les Equipements de Protection Individuels/EPI, notamment des bouchons moulés. Une session d'information et de sensibilisation au bruit peut également être menée par une infirmière en santé au travail qui évoquera les effets du bruit sur l'audition, les impacts directs et indirects sur la santé, et les différents moyens de prévention et de protection pour préserver son capital auditif.

Dans le cadre de sa visite d'information et de prévention, **le salarié dispose d'un audiogramme de dépistage** et c'est l'occasion de faire le point avec le professionnel de santé.

Nous mettons également à la disposition de nos adhérents et de leurs salariés, sur notre site internet www.sst24.org, **un module de sensibilisation sur le bruit** qui explique ses effets sur la santé et les moyens de s'en prémunir, ainsi qu'un **QUIZZ**

Pour toutes vos questions, prenez conseil auprès de votre Service de Prévention et de Santé au Travail Corrèze-Dordogne **nos équipes sont à votre écoute.**